



# AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT  
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT 2019-51 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 552-00.

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement no 2019-51 modifiant le règlement de zonage numéro 552-00 afin d'assurer la concordance entre le règlement de zonage et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que ses amendements.

**Un** projet du règlement est présenté séance tenante.

DONNÉ à Newport  
Ce 6e jour du mois de mars 2019.

*Lise Houle*

Lise Houle,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière